

Lundi 13 Mai 2019 17h30 – Centre culturel Henri Ena –

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance et présenté Monsieur l'abbé Georges Passerat, Paul Miloche, président de Mémoire et Patrimoine Moissagais, donne la parole à Danielle Bordes pour les dernières informations.

M. l'abbé Georges Passerat, docteur en théologie, professeur honoraire d'Histoire religieuse du Moyen Age à l'Université Catholique de Toulouse, Président de la société archéologique du Tarn et Garonne, nous présente ce soir la chronique manuscrite d'un certain Flottard Perrin de Grandpré (1601-1679), né à Moissac et chanoine à Montauban. Cette chronique embrasse l'histoire de Montauban depuis les temps des carolingiens jusqu'à l'époque des guerres de religion. Le conférencier ne pouvait laisser de côté et cette chronique et le fait que l'auteur soit d'une vieille et illustre famille moissagaise : les Perrin de Grandpré.

D'emblée, l'abbé Georges Passerat tient à nous fournir le pourquoi de cette conférence et l'envie qui le tenaillait d'écrire cette Histoire depuis... une trentaine d'années !

L'Histoire de Montauban, parue en 1668, par le **chanoine Henri le Bret** (1618-1710) est un ouvrage connu des historiens...(précision pittoresque : avant sa conversion Henri le Bret, était mousquetaire, compagnon du vrai Cyrano de Bergerac).

Une remarque de ce chanoine Henri le Bret, au sujet de l'élection de l'évêque Bertrand Robert en 1380, attire l'attention de notre conférencier qui en déduit que Le Bret a profité de la lecture du **manuscrit de Perrin de Grandpré**. Et c'est le début d'une véritable enquête pour faire surgir de l'anonymat notre moissagais Flottard Perrin de Grandpré.

1/ A partir de l'édition de L'Histoire de Montauban de Le Bret en 1841, parue en deux volumes, (nouvelle édition revue et annotée d'après les documents originaux fournis par les abbés Marcellin et Gabriel Ruck, chez Réthoré, libraire-éditeur 1841). Or, dans cette nouvelle édition, de longs extraits du manuscrit de Flottard Perrin de Grandpré sont recopiés sous forme de textes en latin ou en occitan. Par exemple :

« Perrin, chanoine du chapitre cathédral, mense de St Etienne, nous a laissé une histoire manuscrite de notre ville, dont nous avons retrouvé une copie dans le premier des deux gros volumes...conservés à la Bibliothèque communale, et qui contient, en outre, une foule de précieux documents relatifs à nos annales. Nous emprunterons à cet ouvrage, beaucoup plus développé que celui de Le Bret, les détails dont l'absence se fait sentir si souvent dans le texte que nous publions ».

Un autre historien, le **chanoine Camille Daux** (1844-1917) utilisera également le manuscrit inédit du chanoine Flottard Perrin de Grandpré et qualifiera Perrin de : *« notre bon chanoine, le charmant historien, le chanoine annaliste Perrin... l'historien contemporain »*. Il souligne l'esprit de parti qu'il avait pour sa collégiale et qui se traduit à chaque page de son manuscrit ».

Avec l'abbé Daux, on repère vite que le chanoine Perrin de Grandpré écrit depuis le bas de la ville, là où est située la collégiale de St-Etienne du Tescou ce qui fait découvrir la rivalité entre les deux chapitres fondés par le pape Jean XXII : Le chapitre cathédral (St Martin et l'ancienne cathédrale de Montauriol) et le chapitre collégial (St Etienne du Tescou, établi près de Sapiac. Querelles pour n'importe quel prétexte : habits – insignes – livres de chants...donnant lieu à des conflits interminables...Perrin lui-même s'en indigna : « j'ai honte d'en parler ! ». Il emploie à ce sujet le mot « libertinage » qui sert à désigner l'esprit contraire à la religion comme les clercs dévergondés.

2/ - Le Chanoine Perrin de Grandpré et son oeuvre –

Le docteur André Serres, décédé à Montauban en 2014, était un passionné de bibliophilie, et c'est grâce à lui que nous avons l'édition du manuscrit inédit intitulé : « *Histoire de Montauban depuis la fondation de son abbaie par le roy Pépin jusqu'à l'épiscopat de Pierre de Bertier (987-1674), par Flottard Perrin de Grandpré, chanoine de la collégiale de St Etienne du Tescou au diocèse de Montauban.* ». Une note recopiée en dernière page du manuscrit est explicite : « **Ce manuscrit m'a été envoyé par M. Perrin de Grandpré, frère du défunt Sr Perri, chanoine et auteur de cet ouvrage qui est assés curieux quoique mal escrit, suivant sa lettre du 3 aoust 1682** ». Cette note est rédigée de la main de Henri Le Bret, chanoine historien de Montauban contemporain de Perrin. Ce manuscrit est réapparu sur le marché en 1880 et entrera dans la famille des imprimeurs montalbanais et érudits d'histoire locale pour être toujours en possession de Georges Forestié, demeurant à La Rochelle. C'est ce manuscrit qui a été édité plus de trois cents ans après par André Serres et G. Forestié. Il en existe toutefois des copies, conservées dans nos lieux de culture montalbanais.

L'histoire manuscrite de Montauban de Perrin de Grandpré est souvent citée par les érudits locaux mais personne n'a tenté de résoudre l'énigme de son identité. Toutefois Emerand Forestié donne deux indications précieuses : il le dit originaire de Moissac, d'après ce que suggère Perrin lui-même, quand il parle une seule fois de sa ville natale. L'analyse des notes ajoutées à la dernière page, permet de deviner que Perrin était sûrement mort autour de l'année 1680 à Moissac ou à Montauban...Et notre conférencier, par la magie d'internet et des documents d'état civil mis en ligne, n'aura pas mis plus d'un quart d'heure pour trouver l'acte de décès de Flottard Perrin de Grandpré sur le registre des obsèques de la paroisse St Jacques de Moissac. Identification facilitée, dit-il, par la rareté de son prénom, d'origine germanique, et qui n'est porté par aucun saint du calendrier ! on apprend également qu'il est enterré dans le chœur de l'église St Jacques. Le nom de famille Perrin peut s'orthographier de différentes manières...la forme PERRIN est francisée et serait une variante de Pierre. En occitan, où le N final ne se prononce pas, on retrouve ce nom retranscrit soit PERRI soit PERRY. Dans le manuscrit de son Histoire, on trouve parfois la graphie PORRI. Le nom de Grandpré, correspond à un lieu-dit de Moissac, situé sur la rive gauche du Tarn, dans la paroisse de St-Benoît où se trouve un hôtel particulier orné de sculptures.

Après de longues recherches, le registre des baptêmes de la paroisse St Jacques de Moissac révélait enfin celui de Flottard à la date du 3 novembre 1601. L'existence de notre chanoine moissagais réapparaît dans un acte de décès de l'un de ses neveux mort à Montauban et qui fut inhumé dans la cathédrale de l'époque, à savoir, l'église St Jacques de Montauban en 1672. Dans cet acte on remarque le nom complet de la famille « Perrin de Grandpré » ainsi que la **signature** de notre chanoine historien.

Chroniqueur de la vie religieuse du diocèse il s'épanche à la dernière page de son récit sur les cinquante années de sa vie passée à Montauban. Il nous révèle ainsi une comparaison de la vie religieuse au moment de sa jeunesse et à celui qu'il contemple à l'âge de la retraite. Il s'agit d'une belle description des faits et gestes vécus et notre conférencier nous la définit comme « belle méditation d'un vieux chanoine » : « *Je n'en scay que trop ; dont j'en reste dans la douleur. Pourtant les diverses révolutions que j'ay veu en divers temps, pendant cinquante ans ou plus dans le chapitre en qualité de chanoine, me remettant en mémoire le passé, m'en soulagent en quelque sorte, quoyque les excès commis du passé, ne soient rien à l'égard de ceux de ce temps...me représentant MONTAUBAN dans le temps de ma réception (27 octobre 1616) : elle*

estoit riche, peuplée de bons artisans, enrichie de beaucoup d'hommes de scavoir et de probité ; bien réglée dans sa police ; entourée de gros boulevars et de beaux bastions et très forte en armes dont elle étoit si fière...oultre qu'ils (les protestants) s'estimoient inexpugnables, ils se jouaient de leur prince ; maltraitoient les prestres, religieux et moines...la croix leur estoit en horreur ... Mais dans mes adieus (juin 1669) elle estoit encore vraiment dans les richesses ; riche en beau monde, pourtant sous l'ornement de ses boulevars et bastions, et sans la force de ses armes ; mais embellie d'un fort beau palais épiscopal, d'une église cathédrale, de sept ou huict convents, d'un séminaire, ou jour et nuict on chante les louange a Dieu... ».

Flottard Perrin de Grandpré a bien été cet « historien contemporain qui a connu Montauban sans les catholiques (l'évêque et les chapitres vivaient à Montech ou à Castelsarrasin). Il a vécu la période du Siècle de 1621...Grâce à la politique répressive du Roi Soleil et même s'il ne voit pas s'édifier la nouvelle cathédrale, il voit l'église Saint Jacques, transformée en cathédrale et fait une allusion à la destruction du Temple neuf et à l'érection d'une croix à son emplacement sur l'actuelle place du Coq, devant le Tribunal, où une plaque rappelle cet évènement. « *J'eus l'honneur de me trouver* » à la bénédiction de la croix par le vicaire général le 9 avril 1669. Notre conférencier insiste avec raison sur ce genre de notation qui met l'auteur en **position de témoin**.

3/ - Trois épisodes composent le récit -

a/ : Depuis sa résidence de Montech où s'est réfugié le chapitre, il relate l'épisode du « massacre de la Peyrière » (**14 /9/1628**) - échauffourée entre les troupes protestantes de montalbanais et celles des catholiques regroupées à Grisolles et à Verdun...Henri Le Bret trouve une seule explication à cette défaite honteuse des catholiques, l'inorganisation des troupes : « *car c'est ce qui arrive ordinairement à des gens indisciplinés, et qui n'obéissent à personne, parce que tous veulent commander* »...

Il y eut 200 tués dans les troupes catholiques : texte édité par le pasteur Pierre Béraud (1579-1642) dans lequel il est question des chants de joie des montalbanais savourant leur victoire...ce n'est pas du goût de Perrin de Grandpré ! Qui en réponse écrit ce texte : « *si bien, que les chants qu'on entendait de joye de la desfaite de l'ennemi dans Grisoles, Finan, Verdun, Montech furent convertis en chants de tristesse par la perte de leur peuple. De quoy je fus témoin dans Montech, m'y trouvant, car ce lieu seul y fit perte de trente et quatre personnes ; et j'y eus un mien frère de surcroist qui fit le trente et cinquième ; parmi lesquels deux des chanoines du chapitre collégial y restèrent morts* ». Cette façon de s'exprimer relève de la stylistique grecque précise le conférencier : « moi quatrième, dit le grec classique, pour dire que je viens avec trois autres ».

b/ : La venue solennelle du cardinal de Richelieu à Montauban à la fin du mois d'août 1629 permet à notre chanoine de décrire les rassemblements des prélats, revêtus de leurs habits pontificaux...Puis, devant l'état matériel très dégradé de l'église principale de la cité et aussi de l'état des finances de l'évêché, une discussion s'engage et on en vient à l'épineuse question de la fusion des deux chapitres diocésains : le chapitre cathédral et le chapitre collégial. L'éminence grise du cardinal, le fameux capucin père Joseph, se trouvant dans l'assemblée vient se mêler de la conversation et prend à partie les évêques... « *Il les approcha et osa quasi les blasmer de vouloir connoistre de cette proposition, leur disant que leur pouvoir ne s'estendoit jusques là : mais le bon vieillard Monsieur de Sponde, évesque de Pamies, luy répartit pour tous qu'il fairoit mieux d'estre dans sa petite cellule et d'y feuilleter son bréviaire que de vouloir enseigner les prélats, de qui il devoit apprendre. Ce répat le mortifia si fort qu'il se retira : c'est ce que je vis*

et oüis. Néanmoins pour la conclusion de l'affaire je ne la sceûs pas, la nuict m'ayant obligé de me retirer ».

c/ : Documentation sur le fonctionnement des institutions locales :

En évoquant les années 1445-1446, il publie le règlement en usage chez les chanoines de sa collégiale du Tescou. Cette législation concerne la répartition des bénéfices qui portent le nom de prébendes. Pour faciliter la compréhension de ce fonctionnement il choisit de dresser le tableau complet des chanoines de la collégiale en 1664 : c'est ainsi que nous le retrouvons à la page 254 de son manuscrit : « Mr Perrin, chanoine, présente l'hebdomade de Mr Fraisse et a la prébende de Mr Hirene ». Ainsi nous avons la liste des chanoines en 1664 et le nombre des prébendes que l'on ne peut pas identifier autrement que par le nom du titulaire.

En parcourant les 700 pages de son manuscrit, Georges Passerat s'aperçoit qu'il faudrait mener une recherche précise pour saluer la qualité de vrai historien de Perrin, en raison de son habitude de citer ses sources. On doit également souligner qu'il est le premier à parler de plusieurs épisodes : le passage à Montauban du prédicateur Thomas Illyricus en 1518... Nous lui devons aussi un témoignage inédit sur la fin de l'ancien évêque de Montauban, Jean de Lettes, qui abandonna son diocèse pour se marier et se convertir au calvinisme en s'enfuyant en Suisse en 1556... et lorsqu'un chanoine partit pour raisonner et sauver cette âme en péril, il rapporta que cet homme de pouvoir, déchu et malheureux, « *réduit sur la paille* », achevait son existence dans une pauvre hutte. Il faut également citer un document amusant : le texte d'une vilaine pancarte qui fut apposée sur la porte de l'une des granges de l'évêché. Elle reprend un slogan qui circulait contre les prêtres que l'on massacrait : « *Capelan te fa, pejat de vesi : Prêtre tu te fais, tu finiras pendu* ».

L'année 1666, année qui porte le chiffre de l'Apocalypse 666, fut le théâtre de bien des peurs : éclipse de soleil qui dura 3 heures le 2/7/1666), Perrin en profite pour rappeler un autre phénomène : le passage d'une comète « cendreuse » et « funeste » qui dura deux mois. Et pour conclure monsieur l'abbé Passerat nous fait partager l'émotion ressentie dans les envolées lyriques, dignes de Bossuet dit-il, écrites par Flottard Périn de Grandpré :

« Nous nous cachons à la grâce par le péché, et nous sommes de la sorte dans les ténèbres. Pourtant il nous réserve encore une estincelle du feu de son amour pour nous éclairer dans les inspirations qu'il nous envoie... ».

Très applaudi, monsieur l'abbé Georges Passerat est resté imperturbable sous les alevins d'un courant électrique manifestement peu inspiré et nous a gratifiés, comme à l'habitude, de cette verve qui sait si bien nous faire voyager dans le temps... et nous faire apprécier si aisément cette recherche rigoureuse qu'il a bien voulu nous présenter ce soir. Grand merci à lui !

Ce compte-rendu est un pâle résumé des notes de monsieur l'abbé Georges Passerat qui a eu l'extrême obligeance et la grande courtoisie de me laisser son texte. Texte qui sera publié sous peu nous a-t-il précisé. Qu'il soit assuré de ma grande reconnaissance.

Danielle Bordes.